

Ce statut de gouvernement participant, dans le cadre de la délégation canadienne, permet aux représentants du Nouveau-Brunswick d'exprimer comme bon leur semble leur point de vue sur des sujets les concernant. Incidemment, dans une semaine, le nouveau secrétaire général de l'Agence, M. François OWONO-NGUEMA, qui a pris ses fonctions le premier mars, sera à Frédéricion et je crois savoir qu'il s'arrêtera ici même à Moncton. La participation du Nouveau-Brunswick à l'Agence est très appréciée.

Ce statut élaboré par le gouvernement canadien est absolument unique en son genre. Des modalités semblables n'existent nulle part ailleurs dans le monde, en vertu desquelles le gouvernement fédéral accorde à un gouvernement d'une des provinces ou d'un des Etats fédérés ou provinciaux un statut de gouvernement participant pour son propre compte au sein d'une organisation internationale ou régionale. Cela n'existe nulle part ailleurs dans le monde et, à mon avis, c'est là le plus bel exemple de la souplesse du gouvernement fédéral dans la mesure où il est possible de permettre aux gouvernements provinciaux dans les domaines qui relèvent de leur propre juridiction et qui sont compatibles avec la politique étrangère du Canada de participer de plein pied dans les organisations internationales. Des mécanismes d'information et de consultation ont été établis entre ces deux gouvernements participants et le gouvernement fédéral pour assurer une participation active et originale de ces trois gouvernements, tout en assurant une unité d'action canadienne au sein de la communauté des membres de l'Agence.

Si l'Agence est une institution importante de la francophonie, il ne faudrait pas pour autant passer sous silence les autres organisations intergouvernementales et les associations privées. A cet égard, je suis heureux de saluer la participation soutenue du département d'éducation physique de l'université de Moncton aux activités en Afrique de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports et la participation des fonctionnaires du ministère de l'Education aux activités de la Conférence des ministres de l'Education. Pour ce qui concerne la francophonie non-gouvernementale, je me réjouis que votre ministère de l'Education ait pu détacher en septembre dernier, et pour une période de deux ans, un de ses fonctionnaires auprès du bureau africain de Dakar de l'AUPELF (Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française). Grâce à une subvention importante annuelle de l'ACDI, l'AUPELF a mis sur pied, il y a quelques années, le FICU (Fonds international de coopération universitaire). Le bureau africain de Dakar est étroitement lié à l'administration du FICU qui favorise